



# Région Centre

Le Président,

13.03.08

## Communication du Président du Conseil Régional

### à la Séance Plénière

### Réunion des 20 et 21 juin 2013

### Le tourisme en région centre : un secteur porteur de développement économique et d'emplois

L'industrie du voyage et du tourisme, en croissance de 3% en 2012, a pesé pour 9% dans le PIB mondial et emploie 260 millions de personnes (estimation du Conseil mondial du voyage et du Tourisme). Les investissements du tourisme ont représenté 5% des investissements mondiaux. L'Europe reste la région la plus visitée du monde mais d'ici à 2023 la Chine devrait devenir la 1<sup>ère</sup> économie du tourisme du monde (source OMT).

Représentant aujourd'hui 7% du PIB français et plus de 2 millions d'emplois directs et indirects, le tourisme est un atout majeur pour l'économie nationale. Les TPE et les PME qui le composent représentent un poids économique considérable en France, mais aussi dans nos échanges extérieurs : le tourisme en particulier est un secteur qui contribue positivement à hauteur de 7,5 milliards d'euros à la balance des paiements.

La France, premier pays visité au monde, n'occupe cependant que le 3<sup>ème</sup> rang derrière les Etats-Unis et l'Espagne en matière de recettes touristiques internationales. Sur la base de ce constat, l'Etat et Atout France se sont donné pour objectif stratégique de renforcer la compétitivité touristique de la France et de mettre en œuvre un programme d'actions qui aura pour effet d'intensifier la consommation touristique. L'un des axes stratégiques vise à construire sur le moyen terme une offre nouvelle créatrice de valeur ajoutée en favorisant la structuration de destinations à visibilité internationale. Le Val de Loire fait partie de ces destinations à fort potentiel vis-à-vis des clientèles étrangères. Par ailleurs, il bénéficie déjà d'une structuration touristique mature, notamment grâce aux projets menés à l'échelle interrégionale comme la démarche d'excellence des grands sites et la Loire à Vélo et d'une reconnaissance internationale grâce à l'inscription par l'UNESCO sur la liste des biens porteurs d'une valeur universelle d'exception.

Le tourisme constitue une activité essentielle au **rayonnement de la région** à l'échelle nationale et internationale. Il est vecteur d'image et permet d'affirmer l'identité régionale fondée sur deux piliers : nature et culture. Le tourisme contribue aussi fortement à **l'aménagement et à la structuration du territoire** ; Source d'enrichissement économique et culturel, il permet de créer du lien et participe à la **fierté des habitants** pour leur territoire.

La région Centre présente des atouts et des opportunités offrant des perspectives favorables au développement de cette activité économique et de l'emploi :

- o L'offre touristique de nos territoires est en phase avec les attentes des clientèles en recherche de « sens », d'authentique, de nature et écoresponsables

- La Loire à vélo bénéficie d'un capital de notoriété internationale et est pourvoyeuse de retombées économiques
- Le Val de Loire remplit les conditions pour s'affirmer comme une destination majeure, visible à l'international et d'autres territoires identitaires s'affirment sur le marché national comme le Berry et la Touraine
- Le patrimoine culturel reste la vitrine de la région mais d'autres motivations de visite émergent : nature et environnement, vins et gastronomie, vélo... On perçoit une attente forte des clientèles pour des courts séjours gastronomie et oenotourisme. La région Centre est une grande région agricole et la variété des productions constitue des aménités fortes pour le territoire régional notamment en termes d'image et de notoriété.

La Stratégie Régionale de Tourisme Durable votée fin 2011 s'attache à encore mieux valoriser ces atouts concurrentiels et à accroître les retombées économiques et les créations d'emplois sur notre territoire. La déclinaison marketing de cette stratégie est portée par le **Comité Régional du Tourisme** qui a pour mission de valoriser toute l'offre touristique régionale au travers des marques (Val de Loire, Loire à Vélo, Berry, Touraine, Châteaux de la Loire) et des filières prioritaires (patrimoine culturel, itinérances douces, tourisme de nature, art de vivre et tourisme d'affaire). Cette stratégie marketing est portée par le web-marketing (campagne web, achat de mots clés, référencement) , la presse (accueils et rencontres de journalistes), le B to B (actions auprès des prescripteurs de voyages) et les dispositifs technologiques partagés (plate-forme de création de site web, application, base de données régionale ..).

Certains volets de la stratégie rejoignent également d'autres politiques sectorielles comme la valorisation des produits alimentaires portée par la politique agricole et mise en œuvre par Centréco avec la signature régionale « C du Centre ».

## I. L'économie touristique en région Centre

**Le Comité régional de Tourisme** assure pour le compte de la Région une mission permanente d'observation économique du tourisme. Il mène des études clientèles et prestataires pour connaître la fréquentation touristique de la région et mieux cibler les actions en faveur des clientèles et des marchés. Il assure également l'animation des réseaux de professionnels dont les adhérents aux marques Accueil vélo et la Loire à vélo.

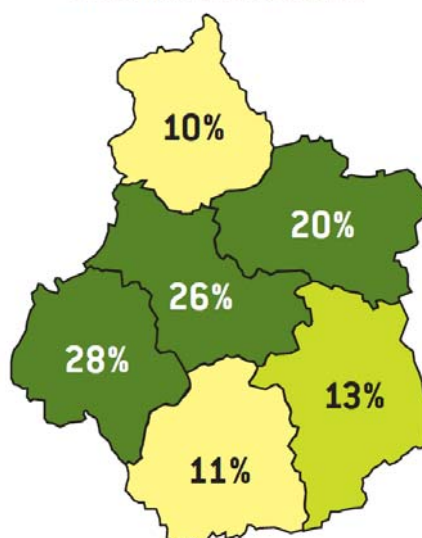
### **A/ Des retombées économiques importantes**

La région Centre maintient son rang médian par rapport aux autres régions en termes d'activité touristique. Elle se place au 13<sup>ème</sup> rang en nombre de lits touristiques et au 10<sup>ème</sup> rang en termes de nuitées en hôtellerie (chiffre 2011).

Si l'activité touristique reste concentrée sur le Val de Loire (73% des nuitées dans les hôtels et campings), la fréquentation se diffuse sur l'ensemble des destinations touristiques régionales et contribue au développement économique de territoires ruraux; Le Berry reçoit ainsi 18% des nuitées régionales et près d'un quart des séjours.

Répartition des séjours des touristes par département en %

## Ensemble des touristes



- **La fréquentation touristique en 2012 :**

⇒ **8,7 millions de visiteurs** dans les monuments, sites et musées de la région en 2012.

A noter que les 14 monuments de la démarche d'excellence des grands sites ont reçu, à eux seuls, 4,4 millions de visiteurs en 2012<sup>1</sup>.

⇒ **7,4 millions de nuitées dans les hôtels et campings** de la région en 2012, dont 71% de nuitées françaises. Les principales clientèles étrangères sont les Néerlandais, les Anglais, les Allemands, les Belges et les Américains.

⇒ **23,7 millions de km parcourus sur la Loire à Vélo et 17 millions d'euros de retombées économiques** générés sur les territoires

⇒ la clientèle est particulièrement sensible au patrimoine historique, naturel et gastronomique de la région. Les **activités pratiquées**<sup>2</sup> sont :

- Visite de châteaux, monuments : 83%
- Visite de parcs et jardins : 51%
- Dégustation et achats de vins et produits du terroir : 39%
- Randonnée, balade à pied : 31%
- Visites musées, zoo... : 31%
- Activités culturelles (expo...) : 20%
- Shopping : 17%

- **L'offre touristique :**

⇒ **Plus de 4.000 établissements d'hébergements marchands** pour une capacité de **130.000 lits touristiques**. Près de **la moitié des lits** sont en **hôtellerie de plein air** (49%) et **29% en hôtellerie**.

L'offre d'hébergement non marchand représente plus de 400.000 lits en résidences secondaires.

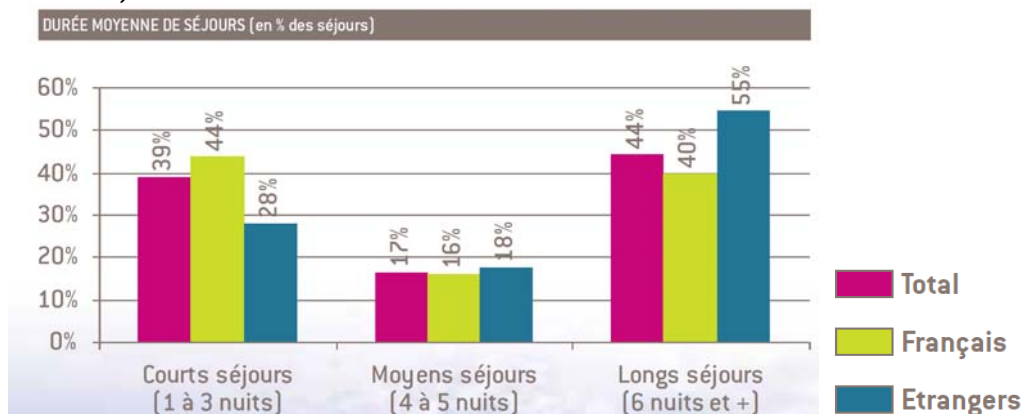
<sup>1</sup> Château de Sully-sur-Loire, Château de Chambord, Château royal de Blois, Domaine de Chaumont-sur-Loire, Château de Cheverny, Château de Valençay, Château de Chenonceau, Château royal d'Amboise, Château du Clos-Lucé, Château de Langeais, Forteresse royale de Chinon, Cité royale de Loches, Château et jardins de Villandry, Château d'Azay-le-Rideau

<sup>2</sup> Source : enquête 4V/CRT Centre Val de Loire – avril à novembre 2010

⇒ **500 sites ouverts au public** (monuments, sites de loisirs et musées).

- **Les retombées économiques :**

⇒ En région Centre, le tourisme génère environ **3 milliards d'euros** de consommation, soit 3% de la consommation touristique intérieure française. (*Estimation réalisée à partir des données Mémento du tourisme*). Les visiteurs dépensent en moyenne **66€/jour et par personne (79€ pour les étrangers)** et séjournent en moyenne **5,1 nuits (contre 3,9 en 2002)**. On constate ainsi un allongement de la durée des séjours avec **44% de longs séjours** (6 nuits et +).



## **B/ Des emplois touristiques en croissance**

La région Centre compte **29.666 emplois salariés touristiques, soit 3,5% de l'emploi salarié total de la région**, toutes activités confondues. Avec les non-salariés, ce chiffre monte à **35 000 emplois**. Elle arrive ainsi en **11<sup>ème</sup> position** des régions françaises en termes d'emplois salariés touristiques et en **9<sup>ème</sup> position** d'emplois salariés totaux. Pour autant, comparé aux autres régions sans façade maritime ni massif de haute montagne, le Centre se classe deuxième derrière l'Alsace.

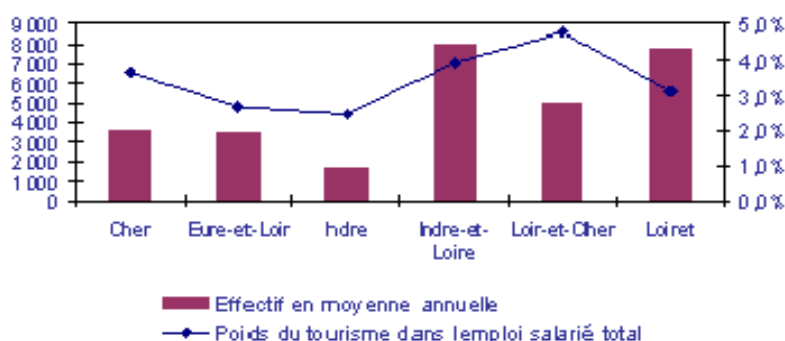
Dans le Centre, le tourisme fournit plus d'emplois salariés que le secteur de la finance et des assurances (3,0% des emplois salariés régionaux)<sup>3</sup>. Si le poids du tourisme dans l'emploi salarié est un peu plus faible que dans d'autres régions, cela s'explique par l'importance d'autres secteurs dans l'économie régionale.

L'emploi touristique n'est pas réparti de façon homogène sur tout le territoire. L'Indre-et-Loire et le Loiret concentrent à eux seuls plus de la moitié des emplois (voir graphique). Toutefois, c'est en Loir-et-Cher que le poids du tourisme est le plus élevé (4,7% de l'emploi salarié) et ce en raison notamment de la présence de gros équipements touristiques comme Center Parcs, Zoo de Beauval, Chambord, Chaumont et un certain nombre de campings haut de gamme.

Même si plus de 8 emplois salariés touristiques sur 10 sont situés en milieu urbain, cette activité participe au maintien du tissu économique en milieu rural ; 5 000 emplois salariés sont liés au tourisme dans les communes rurales.

<sup>3</sup> Source : Insee, estimations localisées d'emploi – Données 2009.

L'emploi salarié touristique dans les départements de la région Centre



Le nombre d'emplois important dans le Loiret est pour partie lié à l'impact du tourisme d'affaires et à la proximité du bassin parisien. En 2012, la clientèle d'affaires représente 52% des nuitées hôtelières régionales et ce sont près de 3 millions de nuitées enregistrées dans les hôtels sur l'année. Cette clientèle est importante pour l'hôtellerie puisqu'elle permet de "remplir" les établissements hôteliers, en période de basse saison touristique (en janvier, les nuitées d'affaires représentent 3 nuitées sur 4 dans l'hôtellerie).

**L'hôtellerie et la restauration** restent les deux plus gros employeurs dans le tourisme avec respectivement 5 700 et 8 900 salariés, soit 19% et 30% des emplois touristiques. Les activités de commerce liées au tourisme représentent 16% de l'emploi touristique, soit une part supérieure à la moyenne des autres régions. La forte densité du patrimoine historique, confère aussi à la région Centre une spécificité se traduisant par plus de 600 emplois dans le secteur de la gestion du patrimoine.

#### Un secteur qui résiste plutôt bien à la crise :

L'emploi touristique a augmenté de 11% entre 2003 et 2010 et ce, malgré un ralentissement durant les années 2008 et 2009 marquées par la crise. L'augmentation du nombre de restaurants a favorisé cette tendance et l'emploi hôtelier s'est maintenu malgré la baisse du nombre d'établissements.

L'emploi touristique est soumis à une **forte saisonnalité** et les effectifs peuvent osciller entre 23 000 en janvier et 36 000 en août (valeur maximale). Toutefois, la tendance semble aller vers un allongement de la période d'activité : le nombre d'emplois dépasse les 30 000 sur les 6 mois couvrant la période de juin à novembre. La saisonnalité est particulièrement marquée dans le secteur du commerce et de l'hôtellerie de plein air ; elle affecte moins le secteur de l'hôtellerie du fait de la clientèle d'affaires présente toute l'année.

#### Des opportunités de 1<sup>er</sup> emploi pour les jeunes mais des métiers peu attractifs

Les emplois du tourisme couvrent un très large éventail de métiers et de secteurs d'activité, présentant des conditions de travail plus ou moins attractives. Il représente en région une opportunité pour de nombreux jeunes pouvant ainsi entrer sur le marché du travail. En toute logique, les moins de 26 ans sont très représentés dans les emplois saisonniers et notamment dans la restauration (45,5% des emplois).

Le tourisme est également un secteur favorisant l'emploi féminin : les femmes y représentent 2/3 des emplois, soit 14,4 points de plus que dans l'ensemble des emplois en région. Ce secteur est aussi marqué par la **part très importante des emplois à temps partiel** (40,5% contre 29,2% en région) et un niveau de rémunération plutôt faible (9,6€/h en moyenne).

Ces moyennes cachent toutefois des réalités très différentes selon les métiers et certains secteurs rencontrent encore des difficultés à recruter comme l'hôtellerie-restauration souffrant d'une image peu attractive.

Pourtant ces métiers ouvrent des perspectives en lien notamment avec les départs massifs à la retraite des salariés et des gérants d'établissements de restauration pour lesquels se posent la question de la transmission et de la reprise. Au cours des 12 derniers mois, Pôle Emploi Centre a recensé plus de 6 500 offres d'emploi dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et comptabilisait 5 735 demandeurs inscrits dans ce secteur.

Des initiatives émergent sur le territoire régional afin de répondre aux besoins du secteur de l'hôtellerie-restauration. Un groupement d'employeurs s'est constitué sur la Touraine et l'Anjou (Reso) et la Maison de l'Emploi du Blésois mène un projet expérimental sur les emplois saisonniers en partenariat avec un territoire de montagne. Ces projets méritent d'être essaimés sur le territoire et la région apportera son appui à toute initiative favorisant la sécurisation des parcours et la création d'emplois durables.

## **II. L'action régionale en faveur de l'emploi touristique :**

### **A/ La formation pour renforcer la professionnalisation et la compétitivité des acteurs**

L'offre de formation initiale aux métiers du tourisme en région couvre un éventail assez large de cursus, tant au niveau scolaire que de l'apprentissage mais en terme d'effectifs, les métiers de l'hôtellerie-restauration représentent la grande majorité des diplômés. La région Centre dispose de 24 établissements de formation initiale répartis entre CFA et établissements scolaires. Le CFA de Tours et le lycée hôtelier de Blois se distinguent par leur grande capacité, de l'ordre de 500 élèves ou apprentis. Le lycée hôtelier de Blois a bénéficié d'un important programme de rénovation (16.7 M€) livré en septembre 2012 qui en a fait un établissement de référence et extrêmement bien équipé dans son domaine. D'autres programmes sont en cours pour le lycée professionnel Châteauneuf d'Argenton/Creuse ou encore le lycée Françoise Dolto d'Olivet.

Chaque année, près de 2 500<sup>4</sup> jeunes et adultes entrent dans une formation qui les destine à entrer comme salarié dans un établissement de l'hôtellerie-restauration. Cet effectif est élevé au regard du nombre d'établissements susceptible de les accueillir ; pourtant, la majorité des employeurs estime qu'il est souvent difficile de satisfaire les projets de recrutement.

Les cursus de BTS Tourisme en région accueillent chaque année 150 étudiants et une nouvelle section en apprentissage ouvrira au CFA d'Orléans en septembre 2013.

La Stratégie Régionale de Tourisme Durable souligne l'importance de la qualification et de la professionnalisation des acteurs touristiques privés et publics pour assurer la montée en qualité et la compétitivité de la destination. De plus, la qualification des jeunes et des actifs est au cœur du nouveau Contrat de Plan Régional de Développement des Formations (CPRDF) dont l'objectif est de permettre à chacun de mieux se former, de s'adapter aux évolutions du monde du travail et de faire face aux mutations économiques.

Consciente de cet enjeu, la Région finance depuis 2007 un programme de formation à destination des acteurs touristiques **mis en œuvre par le Comité Régional de Tourisme**. Depuis l'année dernière, sa mise en œuvre est confiée au Comité Régional du Tourisme et est axée en priorité sur les thèmes du **e-tourisme et du développement durable**. Plus de 500 stagiaires ont bénéficié de ce programme en 2012-2013.

Internet et les différents outils d'information et de communication ont révolutionné bon nombre de secteurs économiques et notamment celui du Tourisme. Internet est la 1ère source d'information pour préparer ses voyages et le tourisme est toujours le 1er secteur comptant le plus d'achats en ligne. En 2012, 58% des Français partis en vacances ont préparé leur séjour sur Internet et 42% ont réservé en ligne. L'explosion des réseaux sociaux et des outils de mobilité constituent deux autres « révolutions » dans le secteur du tourisme.

---

<sup>4</sup> Environ 1550 scolaires, 960 apprentis -.

Les missions et les activités des prestataires touristiques sont donc impactées fortement par ces nouveaux usages. Dans ce contexte, se renforce la nécessité de qualification croissante des personnels et des opérateurs du secteur, d'anticipation de l'évolution rapide des métiers et des compétences, sous peine de fracture numérique dans les réseaux des prestataires et de perte de vitesse vis-à-vis de la concurrence.

La Région Centre a donc décidé de mettre en œuvre un programme ambitieux pluriannuel de sensibilisation-formation et ce dernier rencontre un vif succès auprès des acteurs (380 stagiaires en 2012-2013). Il vise à faire prendre conscience aux acteurs privés et publics de l'importance d'internet dans le développement de leur activité et à leur donner les outils et les compétences pour être performants sur le web. In fine, cette action doit permettre de gagner collectivement la bataille de la visibilité des offres touristiques de la région autour des grandes marques et des filières prioritaires.

Par ailleurs, de nouveaux métiers voient le jour dans le réseau des offices de tourisme, ouvrant de nouvelles perspectives : la Région Centre a lancé sa première promotion d'Animateurs Numériques de Territoire (ANT) en octobre 2012 avec 12 salariés d'offices de tourisme. Une nouvelle session de formation pour 12 autres stagiaires démarre en octobre 2013. Le rôle de l'ANT est d'accompagner les prestataires touristiques dans le domaine du e-tourisme et de créer une véritable dynamique numérique à l'échelle de sa destination. Ce projet va aussi permettre au réseau des offices de tourisme de mieux s'organiser à l'échelle de destinations touristiques pertinentes en mutualisant cette mission d'animation numérique.

Le deuxième thème prioritaire de formation est **le développement durable** ; il constitue un levier majeur pour le secteur du tourisme et les clientèles sont de plus en plus attentives aux arguments écologiques et sociaux. Parce que la plupart des acteurs n'ont pas encore intégré cet enjeu, il convient de les accompagner afin de leur donner les outils pour initier un management concourant au développement durable de leur activité et pour proposer aux clients des offres/produits touristiques en adéquation avec leurs valeurs/attentes. La réponse à cet objectif repose sur la mise en place d'un programme de sensibilisation/formation et un accompagnement des professionnels vers les démarches d'éco-labellisation et la RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Les hébergements touristiques constituent la cible prioritaire de ce programme mais des actions sont également proposées en direction des sites touristiques. Les séminaires de sensibilisation s'attachent à présenter l'impact d'une politique de développement durable dans la performance globale d'une entreprise touristique et notamment sur le plan économique.

S'il est plus difficile de mobiliser les professionnels sur ce thème, les actions de formation ont cependant réussi à mobiliser en 2012 plus de 60 acteurs et seront reconduites en 2013-2014.

Chaque année, la Région Centre finance aussi plus de 2 000 visas Libre-Savoir « langues vivantes » et plus de 200 visas « Accueil tourisme ». Ce dispositif complète l'offre de formation pour les acteurs touristiques et participe à l'amélioration de la qualité de l'accueil.

## **B/ Le soutien de la Région au développement des grands sites**

Consciente de l'impact des grands sites patrimoniaux tant en terme de notoriété que de fréquentation et de retombées économiques, la Région Centre confirme dans la nouvelle stratégie de Tourisme Durable son engagement en faveur de **la démarche d'excellence des grands sites**. Sous l'égide de la Mission Val de Loire et à l'initiative de l'Etat et des Régions Centre et Pays de la Loire, 19 Grands Sites<sup>5</sup> du Val de Loire se sont engagés en 2007 dans un projet collectif unique et exemplaire. Ils ont été rejoints en 2012 par le Château de Brézé et le Château de Brissac en 2013 (région Pays de la Loire).

---

<sup>5</sup> Château de Chenonceau, Abbaye royale de Fontevraud, Domaine national de Chambord, Château des Ducs de Bretagne de Nantes, Château et Jardins de Villandry, Domaine régional de Chaumont-sur-Loire, Château royal d'Amboise, Château de Blois, Domaine du Clos-Lucé, Château d'Angers, Château de Valençay, Château de Saumur, Château de Cheverny, Le Cadre Noir de Saumur, Forteresse Royale de Chinon, Château de Langeais, Château de Sully-sur-Loire, Château d'Azay-le-Rideau, Cité royale de Loches

Concrètement, les signataires se sont engagés à mutualiser les efforts de promotion en coordination avec les institutions touristiques (CRT) et à capitaliser sur l'inscription Val de Loire-Patrimoine Mondial dans le respect des valeurs de l'UNESCO. Ce projet a notamment permis la création du **site web loire-chateaux.org** développé par Atout France et bénéficiant aujourd'hui d'une audience de plus **d'1 million de visiteurs**. Il est traduit en 12 langues et constitue un véritable produit d'appel pour de nombreuses clientèles étrangères lointaines comme les Russes et les Chinois. Le site web des châteaux de la Loire véhicule une image internationale renouvelée de la destination Val de Loire associant l'héritage historique et l'innovation.

Le financement des actions de promotion (environ 250 K€/an) est porté par les 2 Régions et par les châteaux.

Au-delà de la promotion, les 20 grands sites sont soutenus par les Régions pour développer la qualité de l'accueil (marque Qualité Tourisme déjà obtenue par 6 grands sites), et innover pour améliorer la compréhension et l'accessibilité pour tous les publics.

Cette démarche a porté ses fruits : les bons résultats de fréquentation enregistrés depuis 2008 dans les châteaux en témoignent. Environ 5 millions de visiteurs sont accueillis chaque année dans les 20 grands sites patrimoniaux du Val de Loire inscrits dans la démarche d'excellence. Après une année exceptionnelle en 2011, la fréquentation des grands sites a marqué un très léger fléchissement en 2012 mais résiste très bien aux effets de la crise.

L'attractivité touristique des grands sites doit avoir un effet levier qui participe au développement harmonieux et durable du tourisme dans l'espace régional. C'est pourquoi la Région soutient au titre de ses différentes politiques sectorielles ou territoriales les grands projets de valorisation des grands sites patrimoniaux : nouvelles scénographie de la forteresse de Chinon, du château de Blois, restauration et valorisation du château de Valençay et du château de Maintenon, scénographie de l'abbaye de Noirlac ; la Région a investi plus de 5 M€ dans ces projets au titre des conventions Région/Département et plus de 14 M€ dans le programme de Chaumont Développement.

Le succès et la notoriété dont bénéficient aujourd'hui le domaine de Chaumont/Loire participent à l'attractivité touristique du Val de Loire. Avec plus de 400 000 visiteurs par an, Chaumont fait partie des sites les plus visités et les projets de valorisation engagés par la Région offrent des perspectives favorables en terme de développement et de fréquentation.

En dehors des grands sites patrimoniaux, la Région soutient également le développement et les investissements du zoo de Beauval, aujourd'hui 1<sup>er</sup> site touristique en terme de fréquentation : avec plus d'1 millions d'entrées en 2012, 146 emplois permanents et 184 saisonniers, des projets de création et de renouvellement de l'offre ambitieux et respectueux du développement durable, le zoo de Beauval figure parmi les entreprises touristiques exemplaires de notre territoire. Fort de ces résultats en progression constante, la société continue d'investir et de se développer : lors de la CPR de mai, la Région a décidé d'aider à concrétiser un nouveau projet d'hôtel ainsi que la création d'une unité de méthanisation et l'extension du zoo. Ces nouveaux projets devraient aboutir à la création de 41 nouveaux emplois permanents et 90 postes de saisonniers et générer de nouvelles retombées économiques sur le territoire.

## **C/ Les aides aux hébergements**

La Stratégie Régionale de Tourisme Durable 2011-2015 affiche comme priorité l'amélioration de l'offre régionale d'hébergements marchands.

Le CAP' Hébergements permet d'accompagner les projets de création, d'extension et de modernisation des hébergements touristiques. Ce dispositif d'aide économique a été modifié en mars 2011, pour mieux prendre en compte les principes de l'Agenda 21 régional et encourager l'amélioration de la qualité environnementale des projets.



La Région est le premier financeur, avec l'Europe, des projets d'hébergements touristiques et doit soutenir cet effort car la profession est confrontée à d'importantes difficultés : le vieillissement des établissements, ainsi que les nécessaires mises aux normes supposent des investissements importants.

Une attention particulière est réservée aux projets émergents dans des territoires peu ou insuffisamment pourvus en hébergement touristique et les aides de la région jouent un véritable effet levier auprès des investisseurs. La Région entend mener une action particulière pour faire connaître les territoires à potentiel auprès des investisseurs.

En 2011 et 2012, près de 100 nouveaux projets ont été financés par la Région pour un montant global de 2,7 M€. L'investissement total généré par ces projets s'élève quant à lui à près de 29 millions d'euros.

En termes d'emplois, ces projets se sont traduits par la création de 95 emplois (85 ETP) et la consolidation de 70 postes. Ces projets participent également au maintien de l'activité dans le secteur du bâtiment et tout particulièrement en zone rurale.

#### **D/ Les aides à l'innovation touristique**

Afin de soutenir l'innovation dans les entreprises et organismes touristiques, le Conseil régional a créé en avril 2012 un fonds d'aide dédié dont les thèmes prioritaires sont :

- L'usage des TIC en matière de médiation et d'interprétation du patrimoine,
- Les projets liés au développement du e-tourisme et aux technologies mobiles,
- La création de produits et de services innovants en matière de tourisme de nature ou d'éco-tourisme, d'itinérance douce et d'oenotourisme,
- Les démarches innovantes en matière de développement durable,
- Les initiatives en matière de démarches collectives et de mise en réseau des acteurs sur les territoires.

Cette aide économique s'adresse à l'ensemble des opérateurs touristiques quel que soit leur statut (association, entreprise, collectivité publique) et permet le financement des dépenses d'ingénierie et des investissements liés à la réalisation des projets.

Depuis sa création, Cap Innovation touristique a permis de financer 7 projets dont 2 concernant la création d'une nouvelle activité et donc d'emplois : il s'agit d'un service de balade en calèches dans le Pays de La Châtre en Berry (auto-entrepreneur) et d'une agence réceptive en ligne (SAS avec un gérant). Les autres projets financés participent au renouvellement de l'offre touristique (visite audioguidée au château du Rivau, création d'une plateforme numérique pour l'itinéraire Saint Martin, création d'un chocobar et d'atelier de fabrication de chocolat par Max Vauché, mise en œuvre de la charte européenne de tourisme durable par le PNR Loire Anjou Touraine et création d'un parcours d'interprétation ludique en Sologne).

#### **E/ Un grand projet structurant et générateurs de retombées économiques : VéloCentre**

Le Vélo est la 2<sup>ème</sup> activité physique des Français ; il est pratiqué régulièrement par 22 millions de personnes<sup>6</sup>. Au-delà de la pratique sportive, le vélo est devenu un mode de découverte touristique : 3,7% des séjours touristiques en France sont aujourd'hui liés au vélo.

La fluctuation du coût du pétrole, le dérèglement climatique, la crise économique et ses conséquences sur le pouvoir d'achat ont un impact direct sur la mobilité touristique, tant sur les modes d'accès que sur les moyens de découverte d'un espace touristique.

La région Centre est un territoire sans relief, idéal pour développer une pratique cyclable facile et accessible au plus grand nombre et par ailleurs très proche du bassin parisien. C'est une région de confluence drainée par des rivières de renommée nationale, qui constituent des corridors très prisés des cyclistes.

---

<sup>6</sup> Chiffres DGCIS

Fort de l'expérience collective acquise sur « La Loire à Vélo » et du réseau de boucles « Châteaux à Vélo », l'ambition régionale est d'étendre le réseau cyclable à vocation touristique actuellement centré sur le Val de Loire aux territoires cyclables identifiés par le Schéma Régional Véloroutes et Voies Vertes (SRVVV) en 2007.

Le tourisme à vélo constitue une filière prioritaire pour le développement de l'économie touristique régionale et l'ambition affichée est de **devenir la 1<sup>ère</sup> région de tourisme à vélo en France**.

### ↳ **La Loire à Vélo : bilan et perspectives :**

Initié par les Régions Centre et Pays de la Loire en 1996, le projet de « La Loire à Vélo » constitue un programme innovant et ambitieux d'aménagement touristique continu de 800 km entre Cuffly dans le Cher et St Brévin-les-Pins en Loire-Atlantique. Ce programme d'aménagement et de développement touristique implique dans une même synergie, deux régions, six départements, six agglomérations. Il s'intègre dans l'Eurovélo6 qui reliera à terme l'Atlantique à la Mer Noire.

Les études et travaux ont été financés à hauteur de 60 % par les conseils régionaux (80% dans le Cher), le reste étant pris en charge par les départements et les agglomérations, maîtres d'ouvrage des travaux et de l'organisation de l'entretien. Le coût de cet aménagement interrégional s'élève à **52 millions d'euros et le Conseil régional du Centre est le premier contributeur avec une participation de plus de 20 millions d'euros**. L'ensemble de l'itinéraire a été ouvert au public pour la saison 2012.

### **Les retombées économiques de La Loire à Vélo**

En **2012**, l'itinéraire de « La Loire à Vélo » a généré plus de **17 millions d'euros** de consommation économique sur les territoires traversés (dont 11,5 M€ en région Centre). L'augmentation régulière de la fréquentation et le déploiement des services touristiques sur l'itinéraire devraient permettre de dépasser rapidement l'objectif du million de cyclistes.

Il faut rappeler que dès l'origine du projet, les Régions Centre et Pays de la Loire avaient décidé d'aménager un itinéraire touristique, vecteur de retombées économiques pour le Val de Loire. Cette orientation fondamentale a été maintenue et développée de façon intangible durant les 16 années utiles à la construction de l'infrastructure et se traduit aujourd'hui par des **retombées concrètes** :

- Des touristes à vélo qui dépensent plus que les touristes en voiture : 68€/jour en moyenne et jusqu'à 89€/jour pour les cyclotouristes étrangers
- Une durée de séjour plus longue : 8j pour les cyclotouristes contre 5j pour les touristes traditionnels
- Une saison touristique élargie, qui débute en avril et se poursuit jusqu'en octobre
- Une pratique qui ne connaît pas la crise et ne craint pas le mauvais temps (été pluvieux 2011-2012) avec des fréquentations qui progressent chaque année (+12% entre 2009 et 2012)
- 80 % des cyclotouristes utilisent des hébergements marchands (camping, hôtel, auberge de jeunesse...)
- Plus de 400 prestataires labellisés « Accueil Vélo » (hébergeurs, loueurs, monuments et sites)
- Une clientèle fidèle qui revient, près d'1 cycliste sur 3 a déjà parcouru « La Loire à Vélo »
- Un consommateur « écotouriste », 25% des cyclistes venaient en train.
- En 2012, le « train vélo Loire » spécialement affrété par les régions Centre et Pays de la Loire a transporté plus de 5 700 cyclotouristes durant les mois de juillet et août.

En 2012, la prestigieuse « British guild of travel writers » fondée en 1960 et composée de 270 journalistes a attribué le premier prix à « La Loire à Vélo » dans la catégorie « meilleur projet touristique européen » et présenté comme « **le projet écotouristique le plus long et le plus ambitieux de cette dernière décennie** ».

Ce véritable « Oscar du tourisme » nous fait franchir une nouvelle étape dans le cycle de croissance et de maturité du tourisme à vélo. Le vélo quitte une niche touristique confidentielle et le fait émerger parmi les produits touristiques majeurs et incontournables européens. Un produit durable, à forte valeur ajoutée en phase avec l'évolution de la demande et répondant également à des enjeux sociétaux beaucoup plus larges.

#### ↳ **VéloCentre : devenir une région de référence dans le tourisme à vélo :**

Relier l'ensemble des destinations touristiques de la région Centre à la France et à l'Europe à vélo, tel est le projet de la Région Centre. Ce projet intitulé « **VéloCentre** » consiste à développer et valoriser un réseau cyclable à vocation touristique, qualifié et jalonné, de plus de 3 000 Km en 10 ans. Il s'organisera autour de 6 véloroutes structurantes et confluant avec « La Loire à Vélo » et de quinze territoires cyclables identifiés par le schéma régional véloroutes et voies vertes adopté en 2007 par l'Etat et la Région Centre.

Le coût du programme d'aménagement du réseau cyclable VéloCentre est estimé à 46,5 millions d'euros HT : 40 M€ pour 6 véloroutes et 6,5 M€ pour 15 réseaux cyclables de Pays.

Les 6 nouvelles véloroutes de classe européenne ou nationale sont :

- La Véloscénie Paris/Chartres/le Mont St Michel,
- St Jacques à Vélo, via Chartres et la vallée royale de l'Eure,
- La vallée du Cher/ le canal de Berry à Vélo,
- Les canaux du Loing et de Briare,
- St Jacques à Vélo via Vézelay et Touraine Berry à vélo,
- L'Indre à Vélo.

*Voir la carte des véloroutes en annexe.*

Des études préalables sont déjà réalisées et certains tronçons de véloroutes sont en cours d'aménagement. Les travaux font appel à la mobilisation de nombreux maîtres d'ouvrage. Cela suppose un temps de préparation important afin de programmer les inscriptions budgétaires et les calendriers opérationnels avec les Départements et les Communautés de Communes concernés par ces projets.

Dans les territoires, les réseaux de boucles se développent et quatorze pays ont déjà réalisé une étude « Pays à Vélo » :

- Les pays des Châteaux et Touraine Côté Sud ont terminé l'aménagement de leur réseau cyclable touristique.
- Les pays Loire Nature, Chinonais, Indre et Cher, Loire Touraine, Grande Sologne (Sologne à Vélo), Sancerre Sologne, Perche, Brenne et Chartrain sont en phase de construction des premières boucles.

L'ensemble de ces études ou opérations est suivi par la Direction du Tourisme et soutenu financièrement par le Conseil régional.

Début 2013, le réseau cyclable touristique comptabilisait **2 442 km** (véloroutes et boucles).

En dehors du vélo, on constate une faible « mise en tourisme » des autres itinérances douces sur le territoire régional alors que les demandes des clientèles progressent. C'est pourquoi, la région Centre souhaite également soutenir et organiser les randonnées pédestre et équestre. Ce déploiement sera mis en œuvre en partageant les bonnes pratiques expérimentées sur le vélo et en mutualisant les services (hébergements qualifiés, accessibilité transports en commun...). L'ambition régionale est d'émerger parmi les destinations françaises en pointe sur l'écomobilité.

## **Conclusion :**

Ces données permettent de bien mesurer les effets leviers de la politique régionale. Les actions et outils mis en œuvre par la Région jouent un rôle majeur pour le développement de cette activité et des acteurs dans le cadre d'un partenariat étroit avec les autres collectivités de notre territoire.

Compétente en matière d'aides économiques, de transports et de formation, la Région possède les compétences transversales liées à l'industrie touristique. Elle est légitime dans son rôle de fédération des acteurs, tant professionnels qu'institutionnels et les moyens dévolus au tourisme permettent de cofinancer des politiques innovantes de développement et de promotion touristiques. Aujourd'hui, la région est le premier financeur public du tourisme.

A l'heure où le tourisme s'impose comme un secteur clé de l'économie française permettant de lutter contre la destruction et la délocalisation des emplois, les Régions ont fait la preuve de leur capacité à développer, en concertation, des politiques touristiques cohérentes sur les territoires. Le niveau de performance collective atteint sur le projet de La Loire à Vélo doit faire figure d'exemple et être reproduit sur l'ensemble des projets mis en œuvre.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

**François BONNEAU**

## Les véloroutes et territoires cyclables touristiques en région Centre



Source : Fond de carte sous licence IGN - CR Centre  
 Réalisation : Conseil régional du Centre 2011